

Charte de responsabilité sociétale

La présente charte formalise les engagements et les principes de responsabilité sociétale que la Vaudoise Assurances entend appliquer dans l'exercice de ses fonctions. Ces principes émanent de ses origines mutualistes et sont la traduction concrète de ses valeurs : Proches, Fiables, Humains. Par responsabilité sociétale, la Vaudoise entend les effets de ses activités sur la société et l'environnement. Sa responsabilité sociétale s'exprime par des engagements envers les parties prenantes qui lui assurent un développement harmonieux et pérenne : ses collaborateurs, ses relations d'affaires et son environnement sociétal.

1^{er} pilier Nos collaborateurs

« construire ensemble »

Nos collaboratrices et collaborateurs *sont* la Vaudoise. C'est à travers eux que vit et rayonne la responsabilité de l'entreprise. C'est tout naturellement qu'ils forment le pilier principal de notre engagement sociétal.

Par la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines dynamique, la direction s'engage à :

- promouvoir un climat de travail cordial basé sur des relations empreintes de respect et de confiance ;
- encourager la responsabilisation de chacun par une délégation étendue de tâches et favoriser des relations interpersonnelles, qu'elles soient transversales ou hiérarchiques, permettant des feedbacks mutuels exercés dans un esprit constructif et positif ;
- promouvoir une politique de communication interne transparente et ouverte mettant notamment à disposition des collaboratrices et collaborateurs des outils de communication ascendante ;
- veiller à ce que chacun agisse dans le respect des lois et des règles internes à l'entreprise, notamment du Code de déontologie, afin de préserver la bonne réputation de l'entreprise et contribuer ainsi à une saine gestion des risques
- instaurer un système de rémunération assurant l'équité entre nos collaboratrices et collaborateurs, dont la part variable est basée sur des objectifs tant collectifs que personnels ;
- investir dans le développement des collaboratrices et collaborateurs, quel que soit leur âge, en encourageant la formation continue, en les accompagnant dans la transition numérique du monde du travail et en assurant une évaluation régulière des compétences et des performances ;
- favoriser un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle ;
- veiller à ce que personne ne soit discriminé sur la base de ses origines, de son genre ou en raison d'un handicap ;
- permettre à nos collaboratrices et collaborateurs, par l'octroi d'au moins une part sociale, d'être parties prenantes à la gouvernance de l'entreprise.



2^{ème} pilier
Nos relations d'affaires

« établir des alliances durables »

Nos relations d'affaires regroupent les individus ou les entreprises auxquels nous sommes liés juridiquement : clients, courtiers, mais aussi sociétaires, actionnaires, fournisseurs et partenaires financiers. Nos relations avec ces parties prenantes sont marquées par notre volonté de bâtir des relations à long terme. Pour y parvenir, nous basons nos rapports mutuels sur la confiance, la loyauté et l'équité.

Nous, direction, collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise Assurances, nous engageons à :

- fournir à nos clients des conseils, produits et services porteurs de valeur ajoutée à long terme et en adéquation avec leur profil de risque ;
- traiter les prestations avec diligence en considérant la perspective de nos assurés et des personnes physiques ou morales ayant subi un préjudice, dans le respect des contrats établis ;
- fournir à nos interlocuteurs une information transparente, compréhensible et complète ;
- exercer une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes tout en assurant le développement à long terme de l'entreprise ;
- agir conformément aux normes compliance et en toute conscience de notre responsabilité numérique dans le traitement des données et des identités de nos assurés et de nos partenaires ;
- appliquer les bonnes pratiques en faveur des sociétaires, actionnaires, investisseurs et prestataires.

3^{ème} pilier
Notre environnement sociétal

« s'engager pour un avenir responsable »

En phase avec la société en pleine mutation, la Vaudoise s'investit au niveau social, économique et environnemental en faveur d'un avenir durable et responsable et s'engage à :

- apporter notre soutien aux organisations à but non lucratif actives en Suisse dans la réinsertion scolaire, professionnelle et sociale par la mise à disposition de ressources collaboratives, notamment par l'organisation de journées de volontariat d'entreprise « involvere », par la mise à disposition de structures de notre entreprise (stages, locaux, etc.) et par l'apport de soutiens financiers ou en nature ;
- soutenir l'économie et le tissu associatif au travers de partenariats de moyen et long terme ;
- prendre en compte – dans la mesure des possibilités économiques et légales – les critères de développement durable, tant dans la sélection des prestataires que dans le cadre de nos placements financiers ;
- tenir compte des critères de développement durable et appliquer les normes écoresponsables les plus élevées dans la gestion de notre patrimoine immobilier ;
- accompagner la transition numérique en Suisse, notamment au travers de notre affiliation à l'initiative digitalswitzerland, afin que celle-ci soit opérée de manière harmonieuse, en mettant l'humain au centre des priorités ;
- œuvrer à la préservation du patrimoine culturel et de l'art par le biais d'actions concrètes et de mécénat ;
- préserver notre environnement naturel et la biodiversité au travers de soutiens financiers, d'initiatives et d'actions ciblées.

